



Compte rendu de la réunion du C.E.P. du 23.06.2015 à Lummen

Présents : B. Danhieux, J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, T. Pierloot, F. Soetaert, D. Vandorpe, W. Vos

1. Le mot du Président

Le Président ouvre la séance en félicitant le staff et les joueurs de l'équipe nationale seniors pour les excellents résultats enregistrés lors de la dernière campagne de qualification pour le CE 2018.

Il précise que plusieurs points sont venus s'ajouter à l'ordre du jour depuis l'envoi de la convocation. (demandes de G. Petitgirard et proposition de C. Vandekerkhof)

2. Approbation des P.V. des réunions des 31.03.2015 et 2.05.2015

Pas de remarque. Les deux P.V. sont approuvés.

3. Plan de développement du handball belge

Les présidents URBH-LFH-VHV et G. Petitgirard se sont réunis le 11.06.15.

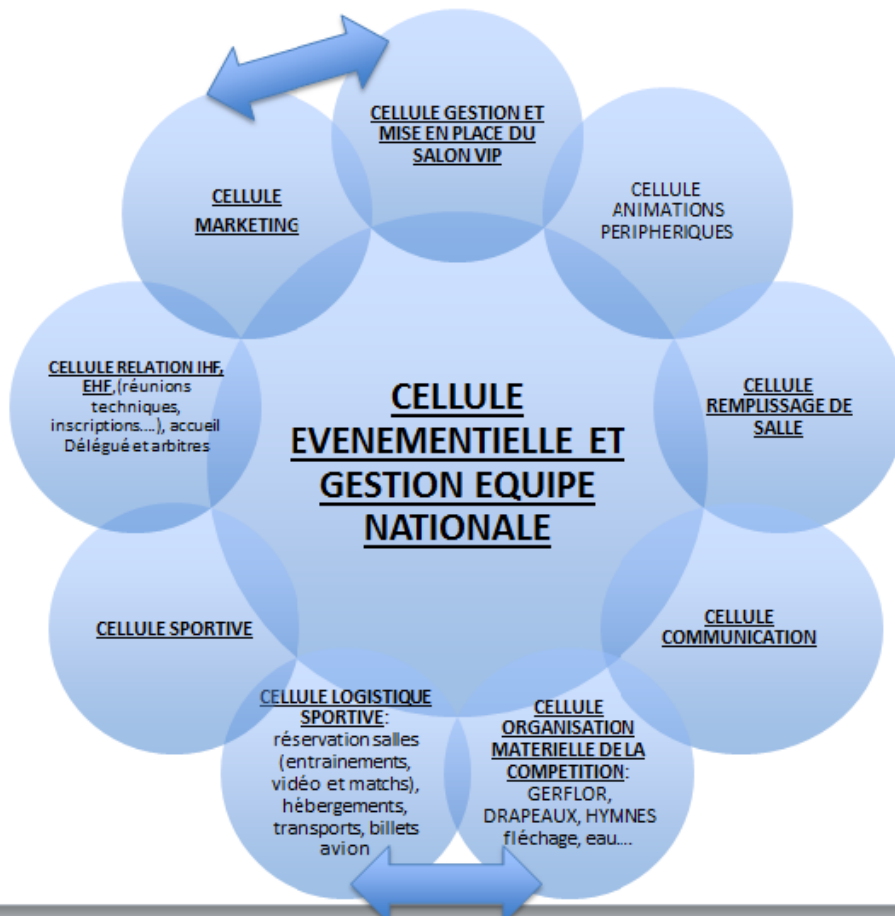
W. Vos communique différentes informations concernant les décisions prises à cette occasion.

A partir du lundi 15.06 la gestion des sélections nationales redevient une matière URBH.

Les Red Wolves sont inscrits à la campagne de qualification pour le CM 2017 sous la stricte condition que si les salles ne sont pas remplies et que les budgets sont insuffisants, le programme non-officiel (entraînements-stages) élaboré par G. Petitgirard sera réduit.

G. Petitgirard a proposé la mise en place d'une structure pour l'organisation des activités des équipes nationales.

ORGANISATION AUTOUR D'UN EVENEMENT



➔ Différentes cellules se répartiront donc le travail et un « comité de contrôle » se chargera de veiller au respect des budgets établis et au bon fonctionnement de la structure. Il sera composé du « board » des présidents, des SG des deux ligues et de G. Petitgirard.

Il faudra rechercher des personnes susceptibles d'intégrer les différentes cellules. Une réunion est prévue avec P. Moons le 10.07.15.

L'équipe nationale « juniors-M18 » est aussi inscrite pour la campagne prochaine. Le contrôle budgétaire se fera sous les mêmes conditions que pour les seniors (programme établi en fonction des moyens financiers). Des rentrées financières spécifiques à cette équipe pourront être recherchées afin de garantir la réalisation d'un programme minimum en vue de la compétition d'août 2016.

Il est essentiel d'améliorer les contacts avec les instances officielles qui sont amenées à accorder le financement du sport de haut niveau pour la prochaine olympiade (BLOSO, ADEPS, COIB, ministères). Il faut être attentif à respecter les liens structurels entre ces organes et ceux de l'URBH.

Afin de respecter l'engagement pris auprès des clubs, un bilan financier sera réalisé à la fin de chaque compétition. Si le bilan est positif, les bénéfices seront répartis entre 5 domaines :

- 1) les sélections nationales « jeunes »
- 2) le handball féminin
- 3) la formation des entraîneurs
- 4) la formation des arbitres
- 5) le sport pour tous.

Cette répartition contient une partie fixe (5%) pour chaque domaine et une autre partie qui serait attribuée par le CEP à un ou plusieurs domaines susmentionnés sur base d'un projet concret axé sur le développement du handball en général.

Une clé de répartition LFH/VHV tenant compte du nombre d'affiliés de chaque ligue (arrêté au 31.12 de chaque année) sera appliquée pour la répartition des surplus ou des déficits éventuels.

Pour l'obtention de subsides Bloso/Adeps, le système du prorata en fonction du nombre de joueurs appartenant à l'une ou l'autre ligue reste d'application.

Un communiqué reprenant les principales informations reprises ci-dessus devra être rédigé (par W. Vos) afin que toutes les instances et personnes concernées en soient informées.

4. Manager URBH

F. Soetaert remet en séance une copie de la proposition transmise par C. Vandekerckhof.

Echanges de vue concernant les différentes possibilités de calcul de la commission attribuée pour la conclusion d'un dossier et la notion d'exclusivité.

Aucune décision n'est prise dans l'immédiat. F. Soetaert modifiera le document de C. Vandekerckhof en fonction des principes définis en séance.

Les tarifs mentionnés dans le document sont susceptibles d'être modifiés.

5. Licence pour les clubs

B. Danhieux a transmis par mail un document concernant les clubs de la VHV participant à la BENE League.

Selon lui, certains points peuvent être maintenus et d'autres doivent être adaptés en intégrant notamment la notion d'engagement d'un manager même si, selon J.L. Dessart, les présidents de clubs s'étaient montrés sceptiques à ce sujet.

Pour certains, le minimum de masse salariale devrait être augmenté, tenant compte de l'engagement éventuel d'un manager alors que l'obligation d'aligner des équipes en M16 et M18 et de s'entraîner un nombre d'heures déterminés par semaine devrait être supprimée.

L'obligation d'aligner une deuxième équipe (déjà reprise dans le règlement) et un certain nombre d'équipes de jeunes pourrait être également envisagée.

Il est décidé que chacun prendra le temps d'examiner le document en question et d'en discuter avant de revenir à une prochaine réunion avec des propositions qu'il serait souhaitable de transmettre avant l'envoi des convocations.

6. Modifications des règlements U.R.B.H. pour la saison 2015/2016

Tenant compte des deux remarques de D. Van Dorpe (131 J.1 et 63) et de celle de F. Soetaert (63), les propositions de modification des règlements URBH sont acceptées et devront être publiées dans les JO des deux ligues avant le 01.08.2015.

Suite à la demande de la L.F.H. concernant l'article 361 B. URBH relatif à une amende à infliger aux arbitres (via leur club d'appartenance) absents aux recyclages ou aux tests, l'avis de F. Mulleners sera sollicité

7. BENE League

J.L. Dessart communique que lors de la dernière réunion, un nouveau président, en la personne de Stan Backus, a été désigné.

Un comité de gestion journalière a été mis en place.

Il appartient à la VHV de pourvoir au remplacement de D. Van Dorpe lequel s'était fortement investi dans le projet.

En ce qui concerne le marketing et la communication, la proposition transmise par Evert Hoiting n'a pas été acceptée.

Il a été envisagé de coupler la compétition avec des rencontres « jeunes » et d'élargir la compétition avec une division 2 BENE League. Le C.A. L.F.H. a rendu un avis négatif pour ces deux propositions estimant qu'il était encore prématuré d'envisager des changements.

L'accord de collaboration entre l'URBH et la NHV a été prolongé pour deux ans et signé par toutes les parties concernées.

8. Divers

- W. Vos fait état de contact avec la société « Sport Beat » qui serait susceptible, moyennant rétribution, de retransmettre des rencontres de championnat sur certaines chaînes télévisées.

- Tenant compte de la participation de la sélection nationale aux PO pour le CE2018 programmés les 06/07.04 et 09/10.04.2016, la grille des championnats doit être adaptée. Toutes les rencontres de barrage de D1 Nationale Messieurs, à partir de B7, devront être reportées d'une semaine.

- Suite à l'attribution gratuite par l'EHF d'un sol gerflor à l'URBH, D. Van Dorpe se charge de réceptionner celui-ci.

- Vu la période de la compétition, l'avis du comité de pilotage sera sollicité quant à la suggestion de G. Petitgirard de demander au COIB d'intervenir pour que la sélection nationale participe aux jeux méditerranéens 2017 (du 30.06 au 09.07.17 à Tarragone/Esp).

- Concernant l'éventuelle organisation d'une rencontre de préparation de l'équipe de France en Belgique en 2016, le sujet sera rediscuté avec G. Petitgirard lors de la réunion du 10.07.15.

- Le S.G. U.R.B.H. et son nouveau collègue de la VHV (inscriptions au plus tard le 26.08.15) participeront à la conférence des présidents et au congrès extraordinaire de l'EHF à Bucarest en novembre 2015.

- En vue de l'organisation de la rencontre Belgique – République Tchèque (07/08.11.15) Wim Vos contactera les responsables des salles de Lommel et Mechelen alors que D. Van Dorpe se renseignera pour Kortrijk.

P. Garcia fait état d'éventuelles possibilités au Country-Hall de Liège pour les rencontres de janvier et avril 2016.

Prochaine réunion le 11.08.2015.